



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION
N°2025-02-DEL-042

OBJET :
URBANISME –
AVIS SUR
L'ENQUETE
PUBLIQUE AYANT
POUR OBJET LA
MODIFICATION
DE
L'INSTALLATION
DE
METHANISATION
PAR LA SOCIETE
MODUL'O A
CARRIERES-SOUS-
POISSY, LIEU-DIT
LES BOUVERIES

RAPPORTEUR :
M. PHILIPPE DA-RIN

CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 20

VOTANTS : 33

Le jeudi 20 février à 8h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 20 février 2025
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bérangère VOILLOT.

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Fabien TANTI, M. Jonas MAURY, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. YVON ROSCONVAL, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérangère VOILLOT, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

EXCUSÉ(S) : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

ABSENT(S) : 0



OBJET : URBANISME – AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE AYANT POUR OBJET LA MODIFICATION DE L'INSTALLATION DE METHANISATION PAR LA SOCIETE MODUL'O A CARRIERES-SOUS-POISSY, LIEU-DIT LES BOUVERIES

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU Le Code de l'Environnement et notamment ses articles L512-7 à L512-7-7,

VU l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2024,

VU l'avis rendu par la Commission aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable dans sa séance 10 février 2025,

CONSIDERANT que la société Modul'O Yvelines a effectué une demande d'enregistrement en vue de modifier de l'installation de méthanisation située à Carrières-sous-Poissy, lieu-dit les Bouveries.

CONSIDERANT que le Conseil municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre de la consultation du public prescrite par le préfet et se déroulant du 02 janvier 2025 2021 au 30 janvier 2025 inclus.

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré à la majorité,

Avis défavorable : 18 (M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. Yvon ROSCONVAL, M. Florent BEQUIGNON). **Avis favorable : 0. Abstentions : 15** (Mme Amandine BENOIST, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérandère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL).

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER} : D'ÉMETTRE un avis défavorable sur le projet de modification de l'installation de méthanisation située à Carrières-sous-Poissy, lieu-dit les Bouveries déposé par la société Modul'O Yvelines sous réserve de (ou pas).

Fait et délibéré les jour et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture, contrôle de légalité) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>

Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20250228-2025-02-DEL-042-DE
Date de télétransmission : 28/02/2025
Date de réception préfecture : 28/02/2025